

COMMUNICATION, PRÉCARITÉ DES VEUVES ET DÉSCOLARISATION DES ORPHELINS VULNÉRABLES À KORHOGO EN CÔTE D'IVOIRE

Daouda FOFANA

Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo Côte d'Ivoire/ fofanadaouda35@yahoo.fr

Résumé

La pauvreté s'est accrue en Afrique. Elle touche plus les femmes et les enfants. Les autorités ivoiriennes ont entrepris de la réduire. Cependant, les veuves et les orphelins vulnérables ne sont pas encore priorisés. Cette étude vise à amener les acteurs de la lutte contre la pauvreté à d'une part, autonomiser économiquement les veuves démunies et d'autre part, à scolariser les orphelins vulnérables. À cet effet, elle s'appuie sur les théories de l'action raisonnée et du marketing social. L'enquête s'est déroulée dans la ville de Korhogo. L'étude révèle l'analphabétisme des veuves démunies, leurs difficultés d'accès aux services sociaux, la faiblesse de leurs revenus, et la déscolarisation des orphelins. Le recours à la stratégie de communication du marketing social s'est avéré nécessaire pour lutter contre ces inégalités.

Mots-clés : veuves, orphelins, précarité, autonomisation, déscolarisation.

Abstract

Poverty has increased in Africa. It affects women and children the most. The Ivorian authorities have undertaken to reduce it. However, vulnerable widows and orphans are not yet a priority. This study aims to encourage those involved in the fight against poverty to empower poor widows economically and to provide schooling for vulnerable orphans. It is based on the theories of reasoned action and social marketing. The survey took place in the town of Korhogo. The study revealed that impoverished widows are illiterate, have difficulty accessing social services, have low incomes, and orphans are dropping out of school. A social marketing communications strategy was needed to combat these inequalities.

Key words : widows, orphans, insecurity, empowerment, school drop-out.

Introduction

La pauvreté et les inégalités sociales se sont accrues dans le monde ces dernières années. À ce propos, la Banque Mondiale (2022 :1) indique que 70 millions de personnes ont basculé dans l'extrême pauvreté en 2020. OXFAM France (2022 :4-5), pour sa part, estime le nombre de pauvres à 700 millions de personnes, dont 60% de femmes vivant dans l'extrême pauvreté à travers le monde. Selon cette organisation, un tiers des enfants souffrent de la pauvreté dans le monde et deux tiers d'entre eux se trouvent en Afrique sub-saharienne où vivent 60% des pauvres du monde. Au plan de l'éducation, le rapport de la Banque Mondiale (2022 :2) sur la pauvreté des apprentissages révèle une hausse de la pauvreté des apprentissages touchant 70% des enfants dans les pays à revenu faible. Le sommet des Nations Unies (2023 :2) sur les Objectifs du Développement Durable (ODD) quant à lui, évalue à 84 millions le nombre d'enfants et de jeunes qui ne seront pas scolarisés d'ici 2030.

En Côte d'Ivoire, selon le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG, 2022 :1-2), 35% des femmes en 2022 sont touchées par la pauvreté ; toujours selon le CICG, est pauvre en Côte d'Ivoire, toute personne vivant en dessous de 750FCFA par jour et, est en extrême pauvreté, celle vivant en dessous de 350FCFA par jour. La Côte d'Ivoire compte plus de 380.000 veuves indique l'Onu Femmes (2022 :1), qui dénombre dans le monde 258 millions de veuves dont 115 millions vivant dans l'extrême pauvreté. Dans le secteur de l'éducation, la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS, 2022 :67) indique que 22% des enfants de 6 à 11 ans n'ont pu s'inscrire au CP en 2022. Elle relève une déperdition scolaire de 15,6% au primaire au cours de la même année. La DSPS note également la présence de 12.394 élèves orphelins-vulnérables dans le système éducatif dont 466 à Korhogo. Aussi, les résultats des Etats Généraux de l'Education Nationale (2022 :4-5) présentent entre autres faiblesses, des coûts de scolarités élevés, un programme d'alphabétisation limité, un important décrochage scolaire, un faible niveau de prise en charge des enfants non scolarisés et un faible taux de rétention scolaire.

Toutefois la lutte pour la réduction de la pauvreté et les efforts engagés pour l'offre d'éducation pour tous sont bien engagés par les autorités ivoiriennes. À cet effet, le programme des Filets Sociaux Productifs (FSP) pour la lutte contre la pauvreté a été initié en 2015 (FSP, 2015 :1). Il consiste en l'octroi sur trois (3) ans d'allocations trimestrielles non remboursables d'un montant de 36 000 FCFA indique le Programme Social du Gouvernement (2021 :4). Ce projet touche à ce jour 327.000 bénéficiaires, dont 13.807 dans la région de Korhogo selon le Ministère de la Lutte contre la Pauvreté (MCNSLP, 2022 :3). Un programme, multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux et axé sur l'électricité pour tous, l'accès à l'eau potable, la gratuité sanitaire ciblée qui a débuté depuis 2021 (PSGouv, 2021 :5). En 2020, 4407 ménages en zone rurale dans la région de Korhogo ont bénéficié du programme des filets sociaux productifs, dont 191 ménages dans la sous-préfecture de Korhogo. Un projet similaire vient d'être lancé dans la ville de Korhogo en cette année 2024. En ce qui concerne l'éducation, la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO), le Plan Stratégique d'Accélération de l'éducation des jeunes filles (PSAEF), et la poursuite de la promotion des cantines scolaires sont en cours.

Malgré ces efforts, les attentes restent encore insatisfaites à l'image de plusieurs veuves et orphelins vulnérables de la ville de Korhogo qui vivent dans des conditions déplorables. Ces personnes démunies ne font pas encore l'objet de ciblage particulier par les programmes de lutte contre la pauvreté. Pour autant, les discriminations et les pratiques coutumières néfastes ont fragilisé ces veuves et accentué leur vulnérabilité. Aussi, l'assistance épisodique dont elles bénéficient s'avère insuffisante. La présente étude vise à proposer une stratégie de communication en vue d'une part, de l'indépendance économique des veuves et d'autre part, de l'accès des orphelins démunis à l'éducation. Dans cette perspective, la question qui nous revient est de savoir de quelle manière les parties prenantes de l'éradication de la pauvreté doivent être amenées à autonomiser les veuves et scolariser les orphelins ? Plus précisément, qu'elle stratégie de communication pour le changement comportemental

est-il nécessaire pour sortir ces veuves de la pauvreté et éduquer ces orphelins ?

Pour répondre à ces préoccupations, l'étude se fonde sur les modèles théoriques de l'action raisonnée et de l'approche du marketing social. L'article se subdivise en trois grandes parties : l'approche théorique et méthodologique, les résultats et la discussion.

1. Approche théorique et méthodologique

1.1. Cadrage théorique

Cette recherche prend appui sur la théorie de l'action raisonnée (TAR) et sur l'approche du marketing social. La théorie de l'action raisonnée est un modèle développé par Ajzen I. et Fishbein M. (1980). Selon ces auteurs, cités par Rudolf L. et all (2018 :3), cette théorie fournit un « cadre conceptuel général pour prédire, expliquer et modifier le comportement social humain ». Elle permet donc de prévoir comment les individus vont se comporter en fonction de leurs attitudes préexistantes, de leurs intentions comportementales et des normes subjectives. Pour Abolou C. R. (2020 :15), « cette théorie célèbre l'individu comme un être rationnel et logique qui considère et valorise la conséquence de son acte avant toute prise de décision ». Cette théorie indique donc que, la décision de l'individu de s'engager dans un comportement particulier est fondée sur les résultats que l'individu espère atteindre à la suite de l'exécution du comportement. À cet effet, il s'agira pour cette étude de développer des messages de sensibilisation en faveur de l'autonomisation des veuves et de l'éducation des orphelins démunis.

Le concept de « marketing social » a été créé en 1971 par Philip K. Selon Karine G-M, 2014 :2), il la définit comme : « L'application des techniques utilisées en marketing commercial pour analyser, planifier, exécuter et évaluer des programmes dont le but est la modification du comportement d'une cible d'individus, afin d'améliorer leur bien être personnel et celui de la société ». Le marketing social se présente ainsi comme un processus planifié visant à susciter le progrès social en mettant l'accent sur la communication et la persuasion. Il cherche à vendre des idées, à convaincre la population cible de penser et d'agir de façon plus

saine. Le modèle originel du marketing repose sur quatre facteurs appelés les quatre « P » : le *produit*, le *prix*, la *place*, et la *promotion*.

Pour Ikechukwu N. (1995 :159), les 4 P originels du marketing social ont été étendus à 5 P pour les ajuster aux agences ou organismes à but non lucratif et non commercial. Ainsi, les composantes du marketing non commercial se déclinent alors comme suit : le premier *P*, réfère au *produit*, il correspond au nouveau comportement à faire adopter ou à modifier. Il s'agit, ici, de l'autonomisation des veuves et de la scolarisation des orphelins. Le deuxième *P* se rapporte au *prix* à payer, c'est-à-dire au sacrifice à consentir en termes d'efforts, d'habitudes et de mentalité à changer, de temps ou d'argent à consacrer par les publics partenaires. Pour la présente étude, il concerne les efforts à fournir par les pouvoirs publics, les ONG, les partenaires au développement et la communauté locale pour la mobilisation des moyens et des ressources. Le troisième *P* s'identifie à la *place*, à l'endroit, au lieu, ou aux canaux de distribution physique utilisés pour transmettre les messages. Il s'agit ici des structures institutionnelles : la Direction régionale du Ministère la Lutte Contre la Pauvreté, la mairie, les structures de financement, les lieux de rassemblement. Le quatrième a trait à la *promotion*, c'est-à-dire, les radios de proximité, les leaders communautaires, et tous les outils et moyens de diffusions et de promotion pouvant servir à attirer l'attention du public. Le cinquième *P* est relatif *au public cible* et partenaire ainsi qu'à sa participation. Il correspond aux veuves, aux orphelins, aux acteurs et partenaires qui œuvrent pour l'éradication de la pauvreté. Les cinq composantes ainsi présentées seront utilisées dans le cadre de la stratégie du Marketing social pour l'autonomisation des veuves et la scolarisation des orphelins.

1.2. Cadre Méthodologique

1.2.1. Méthode

La zone d'investigation de cette recherche est la ville de Korhogo au Nord du pays. Troisième ville du pays par sa population, Korhogo compte 440.926 habitants dont 215.000 femmes (RGPH, 2021 :7). Selon Emeline A. (2023 :1), la région de Korhogo fait partie de celles dont le taux de

pauvreté est supérieur à la moyenne nationale qui était de 35 % en 2022. La méthodologie utilisée combine à la fois les approches quantitative et qualitative. L'objectif est de capitaliser les avantages de chacune d'elle pour une meilleure solution à la situation de précarité des veuves et des orphelins à Korhogo.

1.2.2. Matériels

Le nombre exact de veuves et d'orphelins vulnérables à Korhogo n'est pas connu en raison de l'inexistence de statistiques officielles. La base de sondage de cette enquête est de 400 veuves et 200 orphelins recensés par l'ONG Action Divine dans le cadre d'une distribution de vivre au mois de janvier 2024. La méthode quantitative porte sur un échantillon de 129 personnes, dont 57 veuves et 72 orphelins. La proportion élevée d'orphelins s'explique par le fait que ces veuves ont en général plus d'un orphelin à charge. Les orphelins représentent ainsi 55,81% de l'échantillon contre 44,18% pour les veuves. La technique d'échantillonnage non probabiliste a été privilégiée. Aussi, la sélection par choix raisonné s'est avérée appropriée pour enquêter sur ces personnes démunies habitant en majorité les quartiers défavorisés de Korhogo. Le questionnaire qui leur a été administré est structuré autour des items suivants : l'âge, l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'électricité ainsi que les gains journaliers. L'aide des mamans a été nécessaire pour la collecte des données relatives aux plus jeunes orphelins. Les données quantitatives collectées ont été saisies et traitées à l'aide de tableur Excel 2016.

La méthode qualitative a été conduite sur la base d'entretiens individuels avec des Directeurs d'écoles et des responsables d'institutions et d'ONG engagés dans le travail social. Les items du guide d'entretien portent sur la stratégie de mobilisation, d'assistance et les résultats obtenus. Au terme des échanges, les discours des répondants ont été analysés à partir de l'analyse de contenu. Le contenu des échanges a ainsi été retranscrit et la quintessence des propos a été dégagée en fonction des objectifs de l'étude. La collecte des données quantitatives et qualitatives s'est déroulée au cours des mois de janvier et de février 2024. Le tableau ci-après synthétise le dispositif de collecte des données.

Tableau 1 : Répartition des groupes cibles enquêtés

Types de cibles	Types de collecte de données	Nombre d'outils de collectes	Effectifs (cibles)
Cibles primaires			
Veuves démunies	Enquête par questionnaires	01	57
Orphelins vulnérables	Enquête par questionnaires	01	72
Cibles secondaires			
Directrice régionale du ministère de la Solidarité	Entretien individuel	01	01
Directeur EPP Koko 1	Entretien individuel	01	01
Directeur EPP Natio 2	Entretien individuel	01	01
Directeur du centre de santé de Sinistré	Entretien individuel	01	01
Responsable du dispensaire de Gnalelekaha	Entretien individuel	01	01
Responsable l'ONG Action Divine	Entretien individuel	01	01
Responsable de l'ONG La Bienfaisance	Entretien individuel	01	01
Responsable ONG Centre Solidarité Action Sociale	Entretien individuel	01	01
Total		08	137

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

2. Résultats

Les résultats de cette étude portent d'une part sur les caractéristiques sociodémographiques des veuves et des orphelins démunis et d'autre part sur les gains et les stratégies d'assistance utilisées pour soutenir ces personnes vulnérables.

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des veuves et des orphelins

Cette section porte sur l'âge des enquêtés, le niveau d'alphabétisation des veuves et l'état de scolarisation des orphelins. Elle présente également l'accès de ces démunis aux services sociaux de santé, d'eau et d'électricité.

2.1.1. Répartition par tranche d'âge des veuves

La variable « âge » est l'une des caractéristiques observées chez les personnes démunies. Ainsi, les veuves sont réparties en tranches de 20 à 35 ans (jeunes veuves), de 36 à 60 ans (veuves adultes), et plus de 60 ans (veuves âgées).

Tableau 3 : Répartition des veuves démunies par tranches d'âge

Tranche d'âge	Répartition des veuves vulnérables par tranches d'âge			Total
	20-35 ans	36-60ans	+ de 60 ans	
Nombre	20	32	05	57
Taux	35,08%	56,14%	8,77%	100%

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

Les veuves de 20 à 35 ans sont les plus jeunes. Elles représentent 35,08% des veuves. Celles dont l'âge est compris entre 36 et 60 ans, 56,14% ; et celles ayant 60 ans et plus sont 08,77%. On en déduit que la majorité des veuves de l'échantillon se situe au-delà de 35 ans.

2.1.2. Répartition des orphelins par tranche d'âge selon le cycle scolaire

La répartition des orphelins s'est faite en trois tranches d'âge correspondant aux cycles scolaires : la période de la pré-scolarité, de 6 mois à 5 ans ; de la scolarité primaire, de 6 à 12 ans et celle de la scolarité secondaire (collège), de 13 à 16 ans.

Tableau 4 : Répartition des orphelins vulnérables par tranches d'âge

Tranche d'âge	Répartition des orphelins vulnérables par tranches d'âge			Total
	6 mois-5ans (Préscolaire)	6 ans-12 ans (Scolarité primaire)	13 ans-16 ans (Scolarité primaire)	
Nombre	28	30	14	72
Taux	38,88%	41,66%	19,44%	100%

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

Les orphelins d'âge préscolaire (6 mois à 5 ans) représentent 38,88% des enquêtés. Ceux ayant l'âge de la scolarité primaire (6 à 12 ans) correspondent à 41,66%. Et les orphelins ayant l'âge de la scolarité secondaire (13 à 16 ans) représentent 19,44% des orphelins. Les enfants les

plus nombreux sont de la scolarité primaire (41, 66%) suivis de ceux de la scolarité préscolaire (38,88%) et les moins nombreux ont l'âge de la scolarité secondaire. En somme, les orphelins en situation de précarité sont en majoritairement jeunes. Les propos des responsables des ONG confortent nos conclusions sur les tranches d'âge les plus nombreuses, tant au niveau des veuves que des orphelins. Ils le traduisent par les déclarations suivantes : « *La majorité des veuves que nous recevons ont entre 30 et 40 ans ; elles ont des bébés et de jeunes enfants* ». (Sékongo Zana Moussa, Responsable de l'ONG La Bienfaisance. Entretien réalisé le 15 janvier 2024).

« *Beaucoup de veuves démunies sont des jeunes femmes ; elles nous arrivent avec des bébés et des enfants en âge d'aller à l'école* » (Tato Boty Bi Irié, Responsable de l'ONG Centre Solidarité et Action Sociale. Entretien réalisé le 17 janvier 2024)

Il en ressort donc que les veuves démunies sont majoritairement de jeunes femmes ayant en charge de jeunes enfants dont des bébés.

2.1.3. État d'alphabétisation des veuves et de scolarisation des orphelins

L'alphabétisation des veuves et la scolarisation des orphelins ont été analysées successivement.

L'état d'alphabétisation des veuves est présenté en fonction de l'âge selon les niveaux primaire, secondaire et analphabète au tableau 5.

Tableau 5 : Âge et niveau d'alphabétisation des veuves vulnérables

Âge et niveau d'alphabétisation des veuves vulnérables								
Niveau \ Âge	20-35 ans		36-60 ans		+ de 60 ans		Total	
	N=20	100%	N=32	100%	N=05	100%	57	100%
Niveau primaire	07	35%	05	15,62 %	01	20%	13	22,80%
Niveau secondaire	03	15%	03	9,37%	00	00%	06	10,52%
Analphabète	10	50%	24	75%	04	80%	38	66,66%
Total	20	100 %	32	100%	05	100 %	57	100%

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

Nous retenons des données collectées sur le terrain que sur 20 jeunes veuves, 07 ont un niveau primaire et 03 un niveau secondaire. Elles sont donc 10 alphabétisées (50%) contre 10 (50%) qui ne le sont pas. Sur les 32 veuves adultes, 05 ont un niveau primaire et 03 un niveau secondaire. Elles sont ainsi 08 (25%) veuves sachant lire et écrire contre 24 (75%) analphabètes. Pour ce qui concerne les 5 veuves âgées, la seule sachant lire et écrire, à un niveau primaire. Ce qui correspond à 20% d'alphabétisées pour 80% d'illettrées. Au total, sur les 57 veuves soumises à l'enquête, 19 veuves (33,33 %) savent lire et écrire pour 38 (66,66%) veuves analphabètes. Les différents responsables des structures intervenant dans le social font le même constat en ces termes : « L'une des difficultés que nous rencontrons avec les veuves démunies de Korhogo, est l'analphabétisme. La majorité des veuves ne sait ni lire, ni écrire ». (Sidibé Salimata Matosso, Directrice régionale du Ministère de la Solidarité. Entretien réalisé le 10 février 2024).

« La majorité des veuves que nous recevons sont analphabètes. Nous avons recours à des traducteurs cette situation complique notre tâche ». (Jacqueline Samin Kapolé, Responsable de l'ONG Action Divine. Entretien réalisé le 16 février 2024).

Ainsi, l'analphabétisme des veuves se présente comme un facteur favorisant la vulnérabilité de celles-ci. Il s'agit donc de faire de l'alphabétisation un axe prioritaire de la stratégie, afin d'aider les veuves à sortir de la pauvreté.

L'État de la scolarisation des orphelins est présenté en deux parties : l'accès à l'éducation scolaire des orphelins vulnérables et le maintien des orphelins à l'école selon les tranches d'âge de la scolarité.

L'accès à l'éducation scolaire des orphelins vulnérables est ici présenté au tableau6 :

Tableau 6 : Accès à l'éducation scolaire des orphelins vulnérables

Accès à l'éducation scolaire des orphelins vulnérables								
Age de scolarité Accès à l'éducation	Age de pré scolarité		Age de scolarité primaire		Age de scolarité secondaire		Total	
	N=28	100 %	N=30	100%	N=14	100%	N=72	100%
Scolarisés	00	00%	23	76,66%	10	71,42 %	33	45,83 %
Non Scolarisés	28	100 %	07	23,33%	04	28,57 %	39	54,16 %
Total	28	100 %	30	100%	14	100%	72	100%

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

Pour la tranche du préscolaire, le tableau indique qu'aucun orphelin sur les 28 (100%) n'est inscrit dans une structure d'encadrement ou de l'éducation. Ils sont donc tous hors du circuit scolaire. Sur les 30 orphelins ayant l'âge de la scolarité primaire, 23 (76,66%) sont inscrits dans une école et 07 enfants (23,33%) ne le sont pas. Relativement aux 14 orphelins ayant l'âge de la scolarité secondaire, 10 (71,42%) sont scolarisés, alors que 04 enfants (28,57%) ne l'ont pas été. On en conclut que plusieurs enfants orphelins n'ont pas accès à l'éducation scolaire.

Le maintien des orphelins à l'école est présenté au tableau 7 suivant :

Tableau 7 : Maintien scolaire des orphelins vulnérables

Maintien scolaire des orphelins vulnérables								
Enfants scolarisés Maintien scolaire	Age de pré scolarité		Age de scolarité primaire		Age de scolarité secondaire		Total	
	N=00	100 %	N=23	100%	N=10	100%	N=33	100%
Scolarité poursuivie	---	---	07	30,43 %	04	40%	11	33,33 %
Scolarité interrompue	---	---	16	69,56 %	06	60,00 %	22	66,66 %
Total	00	00 %	23	100%	10	100%	23	100%

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

Le tableau7 montre que les orphelins vulnérables d'âge préscolaire n'ont pas accès à l'école. En ce qui concerne les 23 enfants scolarisés au primaire, 07 (30,43%) d'entre eux poursuivent leur scolarité, alors que 16 (69,56%) l'ont interrompue. Sur les 10 enfants orphelins scolarisés au secondaire, 04 (40%) continuent de fréquenter l'école, alors que 06 (60%) n'y vont plus.

Au total, la situation scolaire des enfants orphelins vulnérables n'est pas reluisante : aucun de ces enfants n'est préscolarisé. Les deux tiers de ceux scolarisés au primaire interrompent leur scolarité. Quant à ceux ayant atteint le niveau secondaire, 60% d'entre eux abandonnent l'école. Ces données sont corroborées par les dires des responsables d'ONG et les directeurs d'école avec lesquels nous avons eu des entretiens : « Plusieurs orphelins arrêtent d'aller à l'école en raison du manque de moyen financier de leurs parents ; nous offrons des prises en charge ou des fournitures scolaires à certains d'entre eux selon nos possibilités ». (Sékongo Zana Moussa, Responsable de l'ONG La Bienfaisance. Entretien réalisé le 15 janvier 2024)

« Chaque année scolaire, nous avons des élèves dans nos classes ne disposant d'aucun matériel de travail ; généralement ce sont des orphelins ou des enfants de parents démunis » (Bakayoko Satigui, Directeur de l'EPP Koko1. Entretien réalisé le 11 janvier 2024)

« Des élèves de notre école pour la plupart des orphelins ou ceux issus de familles défavorisées n'arrivent pas à payer les 25 F pour le repas de la cantine ; nous leur offrons gratuitement les repas. Malgré cela certains abandonnent l'école ». (Yao Akaffou Florence, Directrice de l'EPP Natio2. Entretien réalisé le 12 janvier 2024)

Les difficultés de scolarisation et de maintien des enfants orphelins se posent donc avec acuité. Non seulement certains d'entre eux n'ont pu être scolarisés, ceux qui l'ont été ne peuvent achever leur scolarité en raison de la situation de précarité de leur maman veuve.

2.1.4. Accès des veuves aux services sociaux de santé, d'eau et d'électricité

L'accès aux services sociaux de base par les veuves est un axe exploré par nos recherches. Les données enregistrées sont relatives à l'accès des veuves démunies aux services de santé, d'eau potable et d'électricité à Korhogo.

Tableau 6 : Accès des veuves aux services sociaux de santé, d'eau et d'électricité

Accès des veuves vulnérables aux services sociaux (santé, eau, électricité)								
Tranche d'âge	20-35 ans		36-60 ans		+ de 60 ans		Total	
Nombre et pourcentage	N= 20	%100	N= 32	100%	N= 05	100 %	N= 57	100%
Soins à l'hôpital	09	45%	15	46,87 %	02	40%	26	45,61 %
Soins rares à l'hôpital	11	55%	17	53,12 %	03	60%	31	54,38 %
Accès à l'eau potable	14	70%	22	68,75 %	3	60%	39	68,42 %
Nonaccès à l'eau potable	06	30%	10	31,25 %	02	40%	18	31,57 %
Accès à l'électricité	15	75%	24	75,00 %	03	60%	42	73,68 %
Pas d'accès à l'électricité	05	25%	08	25,00 %	02	40%	15	26,31 %

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

Nous relevons au niveau des veuves de 20 à 35 ans que 09 (45%) d'entre elles font régulièrement les soins dans les centres de santé contre 11 (55%) qui fréquentent très peu les hôpitaux. Elles sont 14 veuves (70%) à avoir accès à l'eau potable contre 06 (30%) et 15 (75%) d'entre elles ont accès à l'électricité contre 05(25%). Pour les veuves dont l'âge varie entre 36 et 60 ans, 15 (46,87%) fréquentent les centres de santé contre 17 d'entre elles (53,12%). Elles sont 22 (68,75%) ayant accès à l'eau potable contre 10 (31, 25%) d'entre elles. Pour ce qui concerne l'accès à l'électricité, 24 (75%) en ont accès, contre 08 (25%) veuves. Les veuves de plus de 60 ans, sont 02 (40%) à fréquenter les centres de santé, alors que 03 (60%) y vont rarement. Elles sont 03 (60%) veuves à accéder à l'eau potable contre 02 (40%) d'entre elles. L'électricité est disponible pour 03 (60%) d'entre elles contre 02 (40%). Au total les services sociaux de base ne

sont pas faciles d'accès aux veuves : 26 (46,61%) veuves d'entre elles fréquentent les centres de santé alors que 31 (54,38%) veuves y vont rarement en raison du manque de moyens financiers. Cette réalité est attestée par les propos des responsables travaillant dans le social comme suit :

« Notre centre de santé est dans un quartier défavorisé. Les femmes démunies y sont nombreuses. Elles fréquentent très peu le centre et évoquent le manque de moyens financiers ». (Zamblé Lou Nathalie Responsable du centre de santé de Gnalelekaha. Entretien réalisé le 22 février 2024).

« Certains de nos patients n'ont pas le minimum pour payer les frais médicaux. Notre service social fait ce qu'il peut pour parer au plus urgent. Quand on leur donne l'ordonnance, ils ne reviennent plus. Ce sont pour la plupart des veuves démunies ». (Dr. Koné Zana, Directeur du centre de santé du quartier Sinistré. Entretien réalisé le 26 janvier 2024).

« Nous sommes souvent sollicités dans l'urgence pour payer des frais médicaux de personnes défavorisées surtout des veuves et des orphelins ». (Sidibé Salimata Matosso, Directrice régionale du Ministère de la Solidarité. Entretien réalisé le 10 février 2024).

« Les veuves démunies n'arrivent pas à payer les frais médicaux. Elles et leurs enfants ne fréquentent donc pas les centres de santé. Ils utilisent des médicaments de rue ou vont chez les guérisseurs. Quand la maladie s'aggrave, ils sont obligés de revenir à l'hôpital, mais souvent il est trop tard » (Jacqueline Samin Kapolé, Responsable de l'ONG Centre Solidarité et Action Sociale. Entretien réalisé le 17 janvier 2024).

Pour ce qui est de l'eau potable, elles sont 39 (68,42%) veuves à accéder à l'eau potable contre 18 (31,57%). Ce taux d'accès élevé à l'eau s'explique par le fait que ces veuves payent l'eau potable de boisson en détail auprès des abonnés. Quant à l'électricité, 42 (73,68%) veuves y ont accès alors que 15 (26,31%) veuves n'y ont pas accès. Ici également ces démunis procèdent par des paiements indirects auprès de personnes disposant d'un abonnement régulier. On peut donc en conclure que la

majorité des veuves accède à l'eau potable et à l'électricité, mais de façon irrégulière et de manière plus coûteuse.

2.2. Activités, gains des veuves et stratégies d'assistance

2.2.1. Activités et gains

La précarité sociale des veuves s'apprécie plus facilement à travers les gains obtenus par la pratique d'activités qu'elles mènent. Les gains journaliers des veuves sont présentés au regard des activités exercées.

Tableau 7 : Activités et gain journalier des veuves démunies

Activités \ Nombre et gains	Activités menées et gain journalier					
	20-35 ans 20	36-60 ans 32	+ de 60 ans 05	Nom bre par activi té	Pource ntage	Gain moyen par jour en F CFA
Vente de charbon en détail	00	04	00	04	07,01%	1000
Vente de pagnes tissés	00	04	00	04	07,01%	1500
Pâtisserie	03	02	00	05	08,77%	1000
Vente d'aliments cuits (riz, attieke...)	03	03	00	06	10,52%	1500
Vente de friperie	01	03	00	04	07,01%	2000
Jardinage	01	06	01	08	14,03%	1000
Concassage de pierres	00	03	00	03	05,26%	1000
Tresseuses de cheveux	02	00	00	02	03,50%	2000
Broderie manuelle	00	02	00	02	03,50%	1000
Pédicure manucure	02	00	00	02	03,50%	1000
Vente (fruits et légumes)	03	03	00	06	10,52%	1500
Domestiques	01	00	00	01	01,57	1000
Lavandières	02	02	00	04	07,01%	1000
Opératrice de saisie	02	00	00	02	03,50%	1500
Aucune activité	00	00	04	04	07,01%	XXX
Total	20	32	05	57	100%	XXX

Source : données de notre enquête, janvier et février 2024

On constate que le jardinage est pratiqué par 08 (14,03%) veuves et procure en moyenne à chacune d'elle 1000F par jour. Cette activité est la plus exercée par nos enquêtées. Elle est suivie par la vente de fruits et légumes, ainsi que la vente d'aliments cuits avec 06 veuves (10,52%) par activité pour un gain moyen de 1500F par jour. Les activités de pâtisserie suivent avec 05 (08,77%) d'entre elles avec un revenu journalier de 1000F.

Les activités de lavandières procurent 1000F par jour, de vente de pagnes tissés, 1500F, de friperie, 2000F ; de vente de charbon de bois en détail, 1000F. Elles occupent par activité 04 veuves (07,01%). Les gains générés par les autres activités : tressage, 2000F par jour ; concassage de pierres 1000F, travail de domestique 1000F, opératrice de saisie 1500F, pédicure manucure 1000F, broderie manuelle 1000F par jour, occupent aux plus deux veuves par activité. Enfin notons que 04 (07,01%) veuves ne mènent aucune activité pour des raisons de santé ou de vieillesse.

Au total le gain journalier moyen des veuves démunies se situe autour de 1000 F pour des ménages d'au moins trois personnes. Le seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire se situant en dessous de 750F et celui de l'extrême pauvreté en dessous de 350F. Ces veuves et ces orphelins vivent donc dans la précarité.

2.2.2. Stratégie d'assistance des ONG aux veuves

La situation précaire des veuves et des orphelins démunis à Korhogo fait intervenir les institutions sociales, des ONG et des personnes de bonne volonté à soutenir souvent ces personnes vulnérables. Des entretiens individuels, les propos des responsables de ces structures et ONG témoignent de la stratégie utilisée :

« Nous collectons régulièrement des aliments, de l'huile, du savon, des fournitures scolaires pour les distribuer aux veuves et aux orphelins démunis. Ainsi, ils ont le sourire pour quelques jours ». (Tato Boty Bi Irié, Responsable de l'ONG Centre d'Action Sociale. Entretien réalisé 17 janvier 2024)

« Nous lançons de temps à autre des demandes d'aides ; nous collectons les dons mis à notre disposition et nous les distribuons aux veuves et aux orphelins. Nous les soulageons également en payant certains frais médicaux ». (Sékongo Zana Moussa, Responsable de l'ONG La Bienfaisance. Entretien réalisé le 15 janvier 2024)

« Nous apportons un peu de bonheur et de réconfort à ces personnes vulnérables en leur offrant occasionnellement des dons en vivres et non vivres, des prises en charge médicaux et scolaires. Nous les encourageons actuellement à se faire inscrire au programme des filets sociaux en cours

actuellement à Korhogo, afin qu'elles sortent de la pauvreté ». (Sidibé Salimata Matosso, Directrice régionale du Ministère de la Solidarité. Entretien réalisé le 10 février 2024).

L'analyse de ces différents propos montre qu'il s'agit d'une stratégie d'assistance directe et ponctuelle. Elle consiste en l'appel de dons, en sa collecte et en sa distribution pour satisfaire des besoins immédiats. Cette stratégie ne vise pas l'autonomisation des bénéficiaires. Elle propose une solution à court terme à un problème à long terme. Elle n'est pas appropriée pour obtenir l'indépendance des personnes en situation de longue durée.

3. Discussion

Les résultats issus de cette recherche présentent l'état de grande précarité des veuves, la faible scolarisation des orphelins et la pratique par les ONG d'une stratégie d'assistance qui maintient les veuves dans la dépendance. Ainsi donc, la discussion va se nouer autour des axes suivants : la précarité des veuves, la difficulté de scolarisation des orphelins et la stratégie de communication de marketing social pour l'autonomisation des veuves.

3.1. La précarité des veuves

L'inégalité la plus déshonorante vécue par nombre de veuves à Korhogo est l'extrême pauvreté. Malheureusement, cette situation dégradante n'est pas une fatalité. Elle résulte de pratiques culturelles néfastes comme l'indique les propos de Dominique D. W. (2016 : 3), « Le choc du veuvage entraîne la perte de ressources économiques associées au mariage, telles que l'accès à des actifs productifs (par exemple des terres), ainsi que de la protection et du statut conférés par le mari ». L'application de certaines lois coutumières nocives exposent ainsi les veuves à la souffrance et à l'insécurité sous toutes ses formes.

L'inégalité que vivent les veuves démunies est si excessive que Daphné B. B. (2023 : 1), déclare : « Parmi les groupes vulnérables qui subissent de manière disproportionnée les conséquences des inégalités persistantes, les veuves occupent une place préoccupante ». Le dépouillement des veuves et la douleur de la perte de leur époux se

présentent ainsi comme une double peine. C'est pourquoi, parlant d'équité hommes femmes, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant-DPED (2023 : 36), reconnaît que : « La Côte d'Ivoire, avec un indice de 0,409 a de gros efforts à faire afin de réduire efficacement les disparités et autres injustices observées au détriment des femmes ».

Majoritairement analphabètes, les veuves démunies de Korhogo sont confrontées aux difficultés de financement de leurs activités. Les résultats d'une étude menée à Korhogo dans le cadre du projet "Finances publiques, je participe" en donne les raisons. Selon cette étude de FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG (2021 : 2), « Les causes du faible accès des femmes au financement sont en majorité l'absence de garantie, le défaut d'information sur les possibilités de financement, l'ignorance et le bas niveau d'éducation des femmes ». Ces différents propos illustrent bien l'origine des difficultés d'assistance et de financement des femmes de Korhogo en général et en particulier des veuves vulnérables.

3.2. Les difficultés de scolarisation des orphelins vulnérables

La Côte d'Ivoire a adopté en 2015, la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) par Loi n° 2015-635 du 17/09/2015. Aujourd'hui, force est de reconnaître que le chemin à parcourir est encore long. L'école en Côte d'Ivoire n'est pas gratuite. Par conséquent, la scolarisation des enfants ne dépend pas de la seule volonté politique. Parmi les facteurs qui déterminent la scolarisation Gabriel C. et Ngoc C. (1998 :54), fait observer : « Par rapport à la scolarisation des enfants, le niveau d'éducation des parents et notamment de la mère revêt une importance primordiale ». À ce niveau, l'étude indique que la majorité des veuves démunies sont illettrées. Elles sont donc peu enclines à vouloir scolariser leurs enfants.

Par ailleurs la cherté de l'école est une réalité en Côte d'Ivoire. Les Etats Généraux de l'école réalisés par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (2022 : 5) relève à ce propos « Des coûts de scolarisation élevés pour les ménages, lesquels contribuent à hauteur d'un tiers aux dépenses globales d'éducation ». Aussi, Tapé G. et Koudou O. (1998 : 38), avaient-il déjà attiré l'attention des autorités sur la cherté de l'école maternelle en ces termes : « Les coûts induits par l'éducation

préscolaire sont si élevés qu'ils amènent parfois les parents à considérer l'école maternelle comme un luxe ». C'est pourquoi la faiblesse économique de la famille est déterminante pour la scolarisation et le maintien de l'enfant à l'école. C'est ce que dit en substance Pierre G. C. (2012 :5), « La famille est l'un des déterminants majeurs du risque de déscolarisation ». À Korhogo, les veuves démunies peinent à nourrir leurs enfants. Elles ne peuvent donc assurer les frais de scolarité de leurs enfants. Sangaré N. (2011 :3), confirme cette triste réalité en ces termes : « nombreuses sont les veuves qui souvent retirent leurs enfants de l'école pour les faire travailler, mendier, ou se prostituer pour leur venir en aide ». De même, Mariatou K. et Nguessan K. (2005 :208), entérinent cette observation en affirmant : « La plupart des abandons et des exclusions du système éducatif sont le fait d'enfants issus de milieux très défavorisés ».

Au total les difficultés de scolarisation et de maintien des orphelins démunis s'expliquent à la fois par le manque de ressources des veuves et par l'analphabétisme de ces dernières. C'est pourquoi, le retrait des orphelins de l'école par les veuves doit être compris comme un appel à l'aide. Comme le souligne Daphné B. B. (2023 : 5) « L'exclusion économique et sociale des veuves en Afrique est une réalité qui appelle à une prise de conscience collective et à une action urgente de la part des gouvernements, des institutions et de la société civile » La pauvreté des veuves et à la déscolarisation des orphelins est une réalité à Korhogo. Il est donc nécessaire de recourir à une stratégie de communication afin que les pouvoirs publics, les ONG, et les partenaires au développement s'engagent pour l'autonomisation économique de ces veuves et la scolarisation de ces orphelins.

3.3. Marketing social, autonomisation des veuves et scolarisation des orphelins

Le diagnostic de l'état de précarité des veuves et l'accès à l'éducation scolaire des orphelins vulnérables à Korhogo révèle des difficultés en lien avec la communication. Ce sont entre autres l'inégalité sociale, l'ignorance, l'analphabétisme, le manque de soutien financier, la cherté de l'école, les stratégies d'assistance de dépendance, la

déscolarisation des orphelins. L'identification de ces problèmes incite donc à utiliser la communication pour changer les comportements. La théorie de l'action raisonnée sert de base à l'atteinte de cet objectif. Elle postule que les intentions comportementales sont des indications de la volonté d'un individu d'accomplir un comportement. Plus l'intention est forte, plus la probabilité est grande pour que le comportement considéré soit effectué (Ajzen I. et Fishbein M., 2010).

Par des actions de communication, il s'agira d'accroître la volonté des autorités nationales, des ONG et de la société civile à s'engager pour l'autonomisation économique des veuves et la scolarisation des orphelins vulnérables. L'argumentaire à développer au cours des actions de communication servira à influencer positivement la prise de décision en faveur d'une assistance capable de sortir les veuves et orphelins démunis de la précarité. La théorie de l'action raisonnée est donc bien indiquée pour influencer le changement de comportement de ces acteurs.

Elle sera conjuguée avec la stratégie de marketing social. Celle-ci vise l'adhésion graduelle des acteurs aux valeurs d'assistance et de solidarité en vue d'un changement positif chez les veuves et les orphelins. Elle s'organise autour des axes suivants : l'analyse, les stratégies, la mise en œuvre et le suivi-évaluation

La mise en œuvre impliquera l'adhésion et la participation de l'ensemble des parties prenantes. Le suivi-évaluation sera appliqué à toutes les étapes et permettra les réajustements nécessaires.

Au niveau de l'analyse de la situation, les résultats de l'étude mettent en lumière les difficultés d'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, à l'électricité, ainsi que la faiblesse des revenus, l'analphabétisme, et le manque de financement. L'identification de ces obstacles débouche sur le volet stratégique. Celui-ci cible, les pouvoirs publics, les communautés locales, les partenaires au développement, les ONG, et l'ensemble des parties prenantes. Elle a pour objectif l'autonomisation économique des veuves et l'offre d'éducation aux orphelins. Les canaux comme les médias locaux, le plaidoyer, la communication interpersonnelle et de groupe seront utilisés à cet effet. La mise en œuvre recherchera

l'adhésion et la participation de l'ensemble des parties prenantes. Le suivi-évaluation s'appliquera à toutes les étapes et permettra les ajustements nécessaires.

La stratégie de marketing social est fréquemment utilisée avec succès par les ONG pour la réalisation de projets dans divers domaines comme : l'éducation, la santé, l'hygiène, la nutrition, etc. En Côte d'Ivoire, l'ONG, Agence Ivoirienne de Marketing Social (AIMAS, 2021), a ainsi réussi plusieurs projets dont : le projet de la « Planification Familiale et Prévention du VIH/sida » ; le « Projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au sahel (SWEDD) » ; le « Projet de promotion et distribution des pilules contraceptives d'urgence » etc.

Au Maroc, le marketing social s'est révélé efficace pour la planification familiale, la modernisation de l'artisanat, la protection de l'environnement, la lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des filles en milieu rural (Ahmed G., 2009). Aussi, c'est avec succès que le marketing social a été réalisé pour l'assainissement, la microfinance, la micro assurance santé à Madagascar, au Burkina Faso, en Mauritanie, au Cambodge, au Sénégal et au Laos (Le GRET/ONG, 2016). Au Pakistan le marketing social a été une réussite dans l'initiation des consommateurs à utiliser du sel iodé (Khan.S. et Ramlow R., 2003). Au Cameroun, au Rwanda et à Madagascar, cette stratégie est à la base de la transformation du comportement sexuel des jeunes (Joselin N. et Lori A., 2003).

En somme, cette stratégie de communication est bien indiquée pour l'aide à l'autonomisation économique des veuves démunies et à la scolarisation des orphelins vulnérables

Conclusion

La précarité des veuves et les difficultés d'accès à l'éducation des orphelins vulnérables est bien une réalité à Korhogo. Des efforts sont consentis par les pouvoirs publics pour réduire ces inégalités, mais les attentes ne sont pas encore comblées. Cette étude a pour objet l'autonomisation des veuves et l'offre d'éducation aux orphelins. Elle convoque la théorie de l'action raisonnée et la stratégie du marketing social. L'étude révèle les difficultés

d'accès aux services sociaux de base, la faiblesse des revenus, l'analphabétisme des veuves et la déscolarisation des orphelins. La stratégie du marketing social a fait la preuve de son efficacité dans des contextes multiples et sur des cibles différentes à travers le monde. C'est pourquoi son utilisation s'avère pertinente pour promouvoir l'assistance économique des veuves et la scolarisation des orphelins.

Références bibliographiques

- ABOLOU Camille Roger, 2020 : *La communication de changement comportemental*. Paris. L'Harmattan.
- AHMED Grar, 2009 : « Le marketing social dans les pays en développement : cas du maroc ». *Revue Marocaine de Recherche en Management et Marketing* », n° 1, Janvier 2009, pages 119-119.
- DAPHNE Basthard Bogain, 2023 : « L'exclusion des veuves en Afrique ». <https://igg-geo.org/2023/09/21/lexclusion-economique-et-sociale-des-veuves-en-afrique/> Consulté le 09 /11/2024
- DOMINIQUE Van De Walle, 2016 : « Être veuve en Afrique : le lien entre situation matrimoniale et pauvreté » <https://blogs.worldbank.org/fr/africacan/etre-veuve-en-afrique-le-lien-entre-situation-matrimoniale-et-pauvrete> Consulté le 09/11/2024.
- EMELINE Péhé Amangoua, 2023 : « Lutte contre la pauvreté dans le Poro et le Bounkani » <https://www.framat.info/> article235883 Consulté le 21février 2024.
- FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG, 2021 : *Les femmes dans la crainte, Note d'analyse. Région de Korhogo*. <https://library.fes.de/pdf-files/bueros/elfenbeinkueste/18977.pdf> consulté le 08/11/2024.
- GABRIEL Carron et TA NGOC Châu, 1998 : *La qualité de l'école primaire dans un contexte de développement différents*. Paris. Editions UNESCO. 346P.

- IKECHUKWU Nwosu. « Communication et promotion de l'environnement en Afrique ». In Hugues KONE, Jacques Habib SY. (Dir). 1995. *La communication pour le développement durable en Afrique*, Abidjan, P.U.C.I, 147-165.
- MARIATOU Koné et NGUESSAN Kouamé, 2005 : *Socio-anthropologie de la famille en Afrique. Évolution des modèles en Côte d'Ivoire*. Abidjan. CERAP 277 p
- Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation/Direction des Stratégies de la Planification et des Statistiques. 2022. *Statistiques scolaires de poche 2021-2023*. 167 p.2022. *Etats Généraux de l'éducation*. Rapport de synthèse des concertations nationales.
- Ministère de la cohésion Nationale de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté, 2021 : *Rapport final sur les filets sociaux (2019-2020)* <https://psgouv.ci> Consulté le 10 juin 2024
- Nations Unies, 2023 : *Sommet sur les objectifs du développement durable*. <https://focus2030.org> Consulté le 17 avril 2023
- ONU Femmes, 2022 : *Côte d'Ivoire, la situation des veuves interpelle* [https://apanews.net/Côte d'Ivoire](https://apanews.net/Côte%20d'Ivoire). Consulté le 21 février2024.
- OXFAM, 2022 : *La pauvreté dans le monde n'est pas une fatalité* <https://.lemouvement.info/2020/04/09oxfam> Consulté le 12juin 2024.
- PIERRE Gilles Coslin, 2012 : « Précarité sociale et déscolarisation », in *L'orientation scolaire et professionnelle*. 41/3 | 2012, <https://doi.org/10.4000/osp.3882>, Consulté le 16 avril 2024
- TAPE Goze et KOUDOU Opadou, 1998 : *Etude sur le préscolaire*. Rapport final. Abidjan. 64 p.